

# Le Monde

SAMEDI 21 JUIN 2003

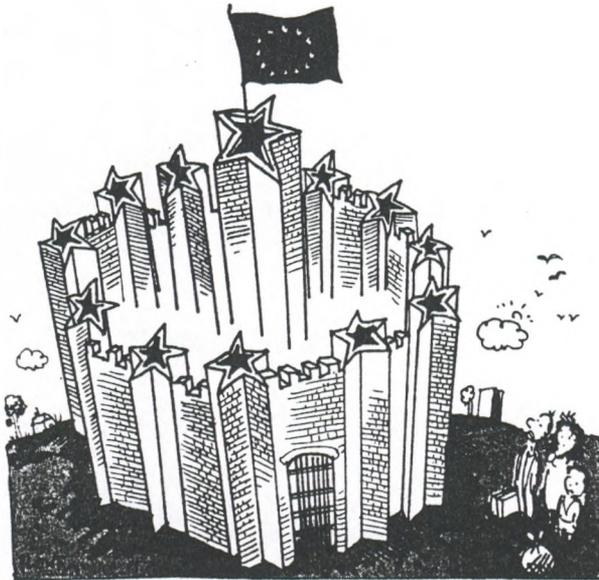
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉR

## L'Union européenne tente de contenir l'immigration

RÉUNIS, jeudi 19 juin, à Thessalonique, les dirigeants européens sont convenus d'accélérer la coopération en matière d'asile et de lutte contre l'immigration illégale.

Les 25 pays membres actuels et à venir de l'Union européenne ont décidé de créer une structure chargée de coordonner des projets de coopération aux frontières extérieures de l'UE : formation des gardes-frontières, harmonisation de leur équipement et de procédures de rapatriement de clandestins. Bruxelles va dégager 140 millions d'euros à cet effet entre 2004 et 2006.

Le Royaume-Uni a renoncé à son projet d'ouverture de centres de transit installés aux frontières de l'UE où les demandeurs d'asile seraient rassemblés en attendant le traitement de leur requête. Une réévaluation des relations avec les pays qui ne font rien pour retenir leurs candidats à l'exil est à l'étude.



► Coopération renforcée aux frontières de l'UE

► Rejet des « camps de transit » proposés par les Britanniques pour les demandeurs d'asile

► VGE présente sa Constitution au sommet de Thessalonique

*Lire pages 2-3, points de vue de Denis MacShane et de Chris Patten page 16, Klosque page 17*

# INTERNATIONAL

## UNION EUROPÉENNE

Le sommet européen de Thessalonique, qui s'est ouvert jeudi 19 juin, a permis aux chefs d'Etat et de gouvernement de relancer le processus d'une **HARMONISATION** des politiques d'immigration. Depuis un

an, les discussions ont piétiné, sur la redéfinition du droit d'asile et du **STATUT DE RÉFUGIÉS**. Le projet britannique de créer des centres de transit à l'extérieur des frontières de l'Union, a été rejeté. Vendredi, le pré-

sident de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, a présenté le projet de **CONSTITUTION** européenne. Tout en souhaitant que ce texte ne soit pas bouleversé, il a proposé sa propre réforme de la Commission. Le

sommet a également examiné un projet de « doctrine de **SÉCURITÉ** ». Ce texte répond aux préoccupations américaines en plaidant pour des « actions préventives » face à la prolifération d'armes de destruction.

## Les Quinze s'efforcent de relancer leur politique d'immigration

La proposition britannique de créer des camps de demandeurs d'asile au-delà des frontières de l'Union a été rejetée. Des accords avec les pays d'origine seront accélérés et les systèmes de visas renforcés et coordonnés. Mais, depuis un an, les discussions entre Etats membres piétinent

### THESSALONIQUE de nos envoyés spéciaux

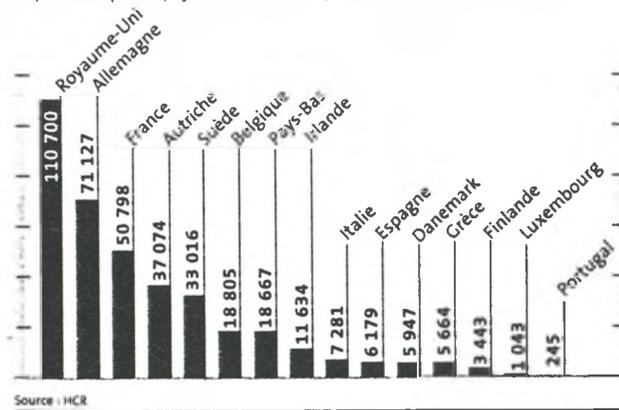
Alors que l'afflux de réfugiés ne va pas se tarir avec l'élargissement de l'Union européenne, les Quinze se sont refusés, jeudi 19 juin, à créer des « centres de transit » installés en dehors des frontières de l'Union. Cette solution défendue par Tony Blair aurait permis de réguler en amont le flux de réfugiés. Mais le premier ministre britannique n'est pas parvenu à convaincre ses partenaires.

L'idée de parquer les réfugiés au-delà des frontières de l'Union élargie suscitait de vastes réticences, chez les Suédois et les Allemands, pour des raisons historiques évidentes. « Il n'est pas question de lancer des projets pilotes car il y a des questions importantes à clarifier », a expliqué, jeudi, le commissaire responsable des affaires de justice, d'asile et d'immigration, Antonio Vitorino. Il convient en particulier de vérifier si un tel projet est compatible avec la Convention de Genève sur les réfugiés, de déterminer la loi applicable et les juridictions d'appel.

La veille, Amnesty International avait dénoncé les idées britanniques comme « illégales et impraticables » et accusé les Quinze de faire des « bricolages à court terme ». Toutefois, la Commission a été

### PLUS DE 380 000 DEMANDES D'ASILE EN 2002

Auprès des quinze pays de l'Union européenne



chargée d'étudier la possibilité pour les demandeurs d'asile de déposer leurs requêtes en restant dans leurs régions d'origine.

Les Quinze ont également réaffirmé la nécessité d'une « conclusion rapide d'accords de réadmission » des immigrés clandestins « avec les pays tiers d'origine », qui seraient liés à une coopération accrue avec ces pays. La Commission vient de proposer un nouveau programme d'assistance de 250 millions d'euros sur cinq ans pour les pays

qui signeraient de tels accords.

Les Quinze ont aussi approuvé la création d'une base de données commune sur les visas pour lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine. Le système d'information des visas (VIS) recensera tous les visas délivrés par les Etats de l'Union et permettra de lutter contre la fraude à l'aide de données biométriques (par exemple des empreintes digitales ou d'iris de l'œil) dans les documents. La Commission a été autorisée à

engager jusqu'à 140 millions d'euros sur la période 2004-2006 pour le développement de cette base de données et pour des projets de coopération aux frontières - formation des gardes-frontières, harmonisation de leur équipement - et de rapatriements des clandestins.

Toutefois, le sujet du partage du fardeau financier de la protection des frontières n'a pas été abordé de front. Les réfugiés d'Asie et d'Afrique s'échouent souvent sur les côtes de Grèce, d'Italie et d'Espagne, tandis que les pays de l'Est, peu fortunés, vont désormais garder les frontières d'une Europe élargie. Les principaux bailleurs de fond de l'Union, comme l'Allemagne, renâclent à payer plus.

Les progrès restent lents sur ces sujets, qui ont occupé, jeudi, pendant près de deux heures les chefs d'Etat et de gouvernement. Aucune police des frontières intégrée ne devrait voir le jour à moyen terme. A Séville, en 2002, les Quinze avaient annoncé l'adoption de directives fixant des normes communes de procédure d'asile et définissant le statut du réfugié.

Ces projets donnent lieu à des discussions difficiles. Sur le statut du réfugié, l'Allemagne bloque à propos de l'accès au marché du travail, dont elle refuse le bénéfice

aux réfugiés qui relèvent de la protection dite subsidiaire, c'est-à-dire les victimes de persécutions non étatiques. Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient se fixer pour objectif d'adopter ces lois européennes avant la fin de l'année, a indiqué M. Vitorino.

L'Union se défend de tenir un discours exclusivement répressif. Depuis le sommet de Tampere, en 1999, elle explique que l'Europe ne parviendra pas à lutter de façon efficace contre l'immigration illégale si elle ne parvient pas à organi-

### Le sujet du partage du fardeau financier de la protection des frontières n'a pas été abordé de front

ser l'immigration légale en favorisant l'intégration. Sur le fond, la Commission souligne les avantages de l'immigration pour les pays d'accueil. « Les études réalisées dans le monde entier confirment, en règle générale, qu'elle produit de nombreux effets positifs sur l'économie », écrit-elle, notant qu'« en

Europe, la population en âge de travailler aurait déjà commencé à diminuer dans certains Etats membres s'il n'y avait pas eu d'immigration ». Selon elle, l'immigration est, au moins à court terme, « susceptible de favoriser l'emploi au niveau national car elle augmente la flexibilité des marchés du travail ».

Toutefois, ce domaine est, de son propre aveu, celui où l'on a le moins progressé ». Deux directives importantes ont été adoptées sous la présidence grecque, l'une qui favorise le regroupement familial, l'autre qui fixe le statut des résidents étrangers de longue durée. D'autres sont encore en discussion (sur l'admission aux fins d'études ou de volontariat) ou en préparation (sur l'admission des chercheurs). Mais, a expliqué M. Vitorino, « la responsabilité de l'intégration est du ressort de chaque Etat membre ».

De ce fait, à Thessalonique, les chefs d'Etat se sont contentés de micro-mesures. Ils devaient débloquent 3 millions d'euros pour lancer des projets pilotes, notamment en comparant les meilleures pratiques entre les différents Etats membres.

**Arnaud Leparmentier  
et Laurent Zecchini  
(avec Thomas Ferenczi  
à Bruxelles)**

## /Londres ne renonce pas à des « centres » hors de l'UE

### LONDRES

de notre correspondant

David Blunkett, ministre britannique de l'intérieur, ne tergiverse ni compose. En dépit des condamnations des organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International, du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et de pays de l'Union européenne, en particulier l'Allemagne, ce partisan de la méthode dure entend privilégier l'ouverture de camps de transit hors des frontières de l'UE pour trier les candidats à l'immigration. Selon lui, l'établissement de pareilles structures est moins coûteux et plus pratique que les procédures de contrôle actuelles.

Cette campagne s'inscrit dans le prolongement de la nouvelle loi votée en novembre 2002 par le Parlement de Westminster. Ce texte prévoit la création de centres d'hébergement spécialisés en lieu et place des logements sociaux ou *bed and breakfast* qui abritent aujourd'hui les demandeurs. A terme, une vingtaine de ces centres seront créés avec, chacun, une capacité d'accueil de 500 personnes. David Blunkett aimerait transposer ce mécanisme à l'étranger, en dehors de l'Union, pour pallier les carences des systèmes actuels ou les difficultés pratiques à renvoyer chez eux les illégaux.

Londres a, certes, catégoriquement démenti les informations publiées le 14 juin par l'hebdomadaire dominical *The Observer*, selon lequel la Commission européenne a financé pour le compte de la Grande-Bretagne un camp de demandeurs d'asile près de Zagreb (Croatie). Mais le premier ministre britannique, Tony Blair, souhaite obtenir de ses partenaires européens le feu vert pour lancer un projet pilote de centre de transit à proximité de pays en proie à des troubles où les candidats pourraient trouver refuge. Des officiers de l'immigra-

tion britannique y seraient postés pour examiner leurs demandes. Par ailleurs, les réfugiés dans les ports et aéroports britanniques pourront être refoulés dans ces centres en attendant d'être fixés sur leur sort. Où placer ce « guichet-test » ? Le Foreign Office évoque des pays limitrophes de l'UE comme la Croatie, la Turquie, le Maroc, l'Ukraine ou le Kenya, qui pourrait abriter un « centre régional » pour la Corne de l'Afrique.

### UNE CAMPAGNE DE L'EXTRÊME DROITE

Ce plan traduit la psychose actuelle du gouvernement travailliste vis-à-vis de l'immigration clandestine. Les autorités estiment que seul l'arrêt de cet afflux peut enrayer la progression de l'extrême droite du Parti national britannique. Une campagne ouvertement raciste menée sur le thème des demandeurs d'asile a permis à cette formation, jusque-là marginale, de gagner des sièges dans plusieurs bastions travaillistes lors des élections municipales. Par ailleurs, le gouvernement est soumis aux attaques véhémentes d'une presse de droite populiste contre les « faux » réfugiés. De récents sondages en disent long sur l'état d'esprit de beaucoup de Britanniques, y compris des jeunes, qui ne veulent pas de cette immigration dont l'industrie a pourtant besoin eu égard à la démographie vieillissante.

Contrôles accrus, retours forcés, inscription sur une liste noire de sept nouveaux pays, comme le Sri Lanka ou l'Ukraine, dont les ressortissants se verraient automatiquement refuser un titre de séjour : le ministre estime que cet arsenal de mesures répressives a déjà permis de faire tomber de 32 % le nombre de demandeurs d'asile enregistrés lors du premier trimestre de cette année.

Marc Roche

## En Italie, le drame des naufrages au large de la Sicile

### ROME

de notre correspondante

En Italie, c'est l'urgence. Depuis quelques semaines, les arrivées de clandestins venus de pays lointains ont repris à un rythme accéléré, après une pause de plusieurs mois. La Sicile est la nouvelle terre promise de ces migrants.

Les autorités font ce qu'elles peuvent pour contenir ce flot d'arrivants. Et elles continuent à le faire, respectant dans l'immense majorité des cas ces voyageurs victimes de la soif et de la faim, épuisés par leur voyage, quand ils n'ont pas été victimes d'un naufrage qui a fait s'échouer leurs corps, découverts à quelques milles des côtes. « On ne peut vider la mer avec un dé à coudre », explique un capitaine de vaisseau d'Otranto.

Des chaînes de télévision ont diffusé quelques images de ces barcasses prêtes à couler sous le poids de centaines de passagers serrés les uns contre les autres, sans eau ni aliment depuis leur départ de Libye ou de Tunisie. La presse italienne est largement mobilisée autour de ce drame sans cesse renouvelé.

Dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juin, un naufrage a encore fait plus de soixante victimes au large de Lampedusa, une île plus

proche de Tunis que de Rome. Interrogée par *La Stampa*, une des rescapées, une jeune mère somalienne, Zanaïda raconte : « Cette nuit-là, sur le canot, mon bébé pleurait, j'ai tenté de lui donner le sein, mais je n'avais plus de lait. Plus rien, ils me disent que c'est à cause de la peur. »

### « BÊTE SAUVAGE »

Et Abdul, un Turc, d'ajouter : « J'ai honte, mais à plusieurs reprises pendant le voyage, j'ai espéré qu'un compagnon meure, qu'il tombe à la mer, la barque se serait trouvée plus légère, et j'aurait été sauvé. J'ai très honte maintenant. Ce voyage m'a transformé en bête sauvage. »

En Sicile, le bilan est lourd. La dernière semaine, ont été comptés 1 399 débarquements de clandestins entre le 12 et le 17 juin. Chaque année des centaines de cadavres sont repêchés. Sur le plan national, le ministère de l'intérieur après avoir constaté une diminution de 40 % l'an passé du nombre d'arrivées clandestines, constate même une reprise du trafic.

Giuseppe Pisanu, le ministre de l'intérieur, doit assumer ces urgences dans un climat rendu détestable par son collègue Umberto Bossi, numéro 3 du gouvernement,

fondateur et dirigeant de la Ligue du Nord. Volontiers xénophobe, M. Bossi vient dans une interview au *Corriere della Sera* de demander à ce que « le canot tonne contre ces moins que rien, il est temps d'employer les grands moyens, comme le font les Grecs et les Américains ! ».

Devant l'indignation quasi générale, M. Bossi a cru nécessaire de dire qu'il n'avait pas dit cela. Très officiellement le ministre de la Défense, Antonio Martino a affirmé que le canon n'aura pas à tonner, « ce n'est pas le rôle de la marine, qui respecte la loi de la solidarité en mer ».

Les autorités italiennes font leurs comptes, dans un climat exacerbé par les divisions qui se sont fait jour au sein de la majorité gouvernementale après son échec relatif aux dernières élections locales. Opérations de sauvetages en mer, premier accueil des arrivants en mauvais état de santé, logement nourriture, mesures d'ordre public : l'Italie veut que la note soit partagée par les partenaires de l'Union, qui doit fixer des règles communes. Telle est la demande pressante des Italiens à Thessalonique.

Danielle Rouard

# M. Giscard d'Estaing conteste le principe de l'égalité des Etats au sein de la Commission

*Le Monde 21/6/03*

## THESSALONIQUE

de nos envoyés spéciaux

Le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, devait exhorter, vendredi 20 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement à ne pas modifier le projet de Constitution élaboré depuis quinze mois par les 105 conventionnels. Il s'est réjoui de pouvoir présenter un « *texte unique, constituant un ensemble cohérent et sans options* ». « *Si nous y sommes parvenus, c'est que chacun a accepté de reconnaître que sa solution préférée n'était pas nécessairement acceptable pour les autres* », devait expliquer M. Giscard d'Estaing.

« *Nous avons recherché le meilleur point d'équilibre. Puis je vous demande de veiller à ce que la rupture de l'équilibre par la remise en cause de ses dispositions ne mette pas en danger la solidité de l'édifice* », devait-il indiquer en précisant, au nom des conventionnels, que « *nous souhaitons que ce texte constitue le fondement du futur traité instituant une Constitution pour l'Europe* ».

M. Giscard d'Estaing juge son texte quasi intouchable... sauf une disposition : la composition de la Commission, qui regroupera 15 membres, mais où les Etats enverront de manière strictement égalitaire leurs représentants. Selon M. Giscard d'Estaing, l'idéal serait de revenir à la « *conception d'origine* » de la Commission : celle d'un « *collège restreint et de haut niveau* », chargé de proposer le bien commun européen.

Pour l'ancien président de la République, le véritable critère de sélection devrait « *reposer sur la compétence et l'engagement européen, en l'absence de toute considération ethnique. Mais la culture qui*

*s'est développée récemment milite en faveur d'un accès égal de tous les Etats membres à la Commission. C'est pour cette raison que nous avons inscrit dans la Constitution le principe de rotation égale* », devait déplorer M. Giscard d'Estaing.

En clair, Malte sera aussi souvent représentée que l'Allemagne. Selon lui, ce choix ne prend pas en compte les disparités de ressources et de population des Etats membres. Il « *risquerait de conduire à une composition du collège des commissaires européens dont la représentativité serait contestée, ce qui affaiblirait d'autant l'autorité morale de la Commission* ».



REUTERS

L'idéal serait de revenir à la « *conception d'origine* » de la Commission : un « *collège restreint et de haut niveau* » VALÉRY GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing devait donc encourager implicitement les chefs d'Etat et de gouvernement à revenir sur cette stricte égalité, en utilisant une disposition du traité constitutionnel, déjà inscrit dans le traité de Nice, qui demande à la Commission de « *réfléter d'une manière satisfaisante l'éventail démographique et géographique de l'ensemble des Etats membres de l'Union* ».

Jeudi, le vice-président de la Convention, Jean-Luc Dehaene, s'en est pris aussi à la composition de la Commission dans un entretien accordé au quotidien belge *De Standaard*. « *Je ne crois pas à l'égalité des Etats. C'est une fiction. Il faut en tenir compte dans la Commission* », a pré-

cisé l'ancien premier ministre belge, estimant que « *l'égalité entre les Etats dans la Commission, c'est un affaiblissement de la méthode communautaire* ».

Le président de la Commission Romano Prodi plaide, lui, pour avoir un commissaire par Etat membre et veut laisser le soin au président d'organiser son institution. « *En ce début d'élargissement, l'identification entre un pays et l'Union a besoin d'un lien très fort, comme la présence d'un commissaire* », a lancé M. Prodi. « *Imaginez le cas d'un Etat qui ait une grave crise politique et pas de commissaire* », a-t-il expliqué mercredi. « *La Commission est un organe politique et sa force politique réside dans le lien qu'elle entretient avec les Etats* ». M. Dehaene, lui, reproche à M. Prodi de ne pas avoir mis en conformité, ses paroles et ses actes, en ne réorganisant pas sa propre Commission.

Le vice-président de la Convention a estimé par ailleurs que « *les membres de la Convention vont défendre leur texte* ». Pour lui, cette pression des conventionnels est indispensable, car il n'existe pas d'obligation pour les chefs d'Etat et de gouvernement de signer un nouveau traité. « *S'il n'y a pas de pression politique, il y a une chance réelle qu'il n'y ait pas de nouveau traité* », a déclaré M. Dehaene à *De Standaard*. Dans leur projet de conclusion, les Quinze devaient appeler à la signature du traité constitutionnel entre le 1<sup>er</sup> mai 2004, jour effectif de l'adhésion des dix nouveaux membres, et le 13 juin, date des élections européennes.

Arnaud Leparmentier  
et Laurent Zecchini

# Le blog de Fischer contre... de Gaulle : un match sans fin par Denis MacShane

**C**OMMENT créer une vraie politique étrangère commune en Europe ? Les acteurs politiques doivent inventer les langages et les mécanismes pour faire parler l'Europe d'une seule voix sur la scène internationale. Il est évident que c'est souhaitable, mais est-ce possible ?

Avant même la crise irakienne, des tensions apparaissent clairement entre une vision gaullienne de l'Europe et ce que l'on pourrait appeler, par souci de concision, une vision « fischerienne » de l'Europe.

Le général de Gaulle a toujours été très clair. Seuls des États-nations agissant dans l'autonomie et l'indépendance – en un mot unilatéralement – peuvent conduire une politique étrangère et non des organes supranationaux tels que l'ONU ou l'Union européenne.

Il claqua la porte de l'OTAN en 1965. Il méprisait l'Organisation des Nations unies, ce « *machin* » où l'on parlait le « *volapük* », un babillage dénué de sens. Il refusa de payer sa cotisation à l'ONU en signe de protestation contre la décision d'envoyer des soldats de la paix au Congo. En janvier 1965, il rejeta la réforme des institutions européennes qui prévoyait de renforcer les organes communautaires (Parlement et Commission) au détriment du conseil des ministres, sanctuaire de l'intergouvernement.

Dans la première ère des six pays fondateurs, de Gaulle conduisait sa propre politique étrangère. Elle était déterminée à Paris, annoncée à Paris et l'idée même qu'il puisse devoir consulter la Belgique ou le Luxembourg, ou même ses partenaires allemands, avant une déclaration de politique étrangère eût été tout simplement impensable.

Aux antipodes se trouve la doctrine du ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Il y a dix ans, Fischer publia un livre important, *La Gauche après le socialisme*. Il y appelait à renforcer les institutions européennes à la fois pour prévenir les risques de retomber dans la conception gaullienne, protectionniste, de la nation, pour accueillir les pays de l'Est après la fin du communisme et pour offrir au monde une Europe démocratique et engagée, ambassadrice de ses valeurs par sa représentation univoque en dehors de ses frontières.

Fischer acceptait que cela impliquât pour l'Allemagne des responsabilités militaro-sécuritaires plus larges que la seule défense du territoire

en cas d'agression extérieure. Parvenu au pouvoir en 1998 avec Gerhard Schröder, il mit cette nouvelle politique en pratique. La Constitution allemande fut amendée pour permettre l'action des soldats allemands en dehors du territoire.

Aujourd'hui, l'Allemagne assure la sécurité de Kaboul pour le gouvernement afghan. Fischer et Schröder ont également engagé des troupes dans le conflit du Kosovo alors même que le bombardement de Belgrade n'était pas soutenu par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force.

Fischer voudrait maintenant que l'Europe accepte ce nouveau concept de politique étrangère, définie par un vote à la majorité qualifiée en conseil des ministres de l'UE et appliquée par un puissant ministre des affaires étrangères européen. Ses idées sont intéressantes. Non seulement parce que l'Allemagne reste le plus grand pays d'Europe et celui qui entretient les liens économiques les plus solides avec les dix prochains membres, mais parce qu'elles

ont obtenu une dispense pour les sept premières années d'exercice de la CPI. Tout comme Washington, Paris s'inquiète de voir tomber sous la juridiction de cette Cour des soldats intervenant dans des conditions particulièrement délicates sur des terrains hostiles.

Paris comme Londres, Madrid et d'autres capitales importantes ne sont pas les seules pour qui de nombreux aspects de leurs politiques étrangères sont spécifiques et non négociables. Il semble en effet peu probable que des pays européens neutres tels que l'Irlande, l'Autriche ou Malte acceptent un vote à la majorité qui engagerait l'Europe dans une direction les forçant à rompre avec leur tradition de neutralité.

Où cela nous mène-t-il alors entre une approche gaullienne de la politique étrangère – l'unilatéralisme ou la nation d'abord – et le souhait de conférer à Bruxelles un rôle plus central en matière de politique étrangère européenne ?

Le temps n'est-il pas venu de regarder les choses en face ? L'idée

de politique étrangère commune doit être consensuelle et non imposée par un pouvoir central européen. Quand les quinze, bientôt les vingt-cinq, États membres disent la même chose, en même temps, au même endroit, aux mêmes personnes, alors l'Europe commence à peser de sa présence dans le monde.

**DENIS MACSHANE**  
est le ministre britannique  
des affaires européennes.

Quand, en tant qu'Européens, nous parlons de concert, notre voix s'entend d'autant plus fort. Mais au bout du compte, une politique étrangère en Europe requiert pour fonctionner la coordination, la coopération et le consentement de Londres, Paris, Berlin, et de toutes les capitales européennes.

Un représentant des affaires étrangères, chargé de défendre la politique étrangère décidée en conseil des ministres de l'UE et capable de coordonner les orientations et la représentation de l'Union à l'étranger constituerait un grand pas vers une politique étrangère commune. Il devrait renforcer la présence politique de l'UE sur la scène internationale. Il pourrait coordonner l'action des cent trente-cinq délégations et bureaux de l'UE dans le monde avec les efforts diplomatiques des États membres.

L'UE devrait chercher à affirmer les règles du droit international à travers les Nations unies et les autres organisations et accords internationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce, le Tribunal pénal international ou le protocole de Kyoto.

L'Europe doit faire le deuil de la vision gaullienne d'États-nations agissant unilatéralement en matière de politique étrangère, indépendamment de leurs partenaires et de leurs alliés. Mais la vision fédéraliste d'une politique étrangère unique décidée par un vote à la majorité à Bruxelles et mise en œuvre par un ministre des affaires étrangères qui dicterait à Dominique de Villepin ou à Jack Straw ce qu'ils doivent faire n'est ni réaliste ni souhaitable.

Nous avons besoin de propositions raisonnables pour évoluer vers une politique étrangère commune en Europe. Mais les conceptions gaullienne ou fédéraliste ne sont ni l'une ni l'autre ce dont l'Europe a besoin ou même ce qu'elle est prête à accepter après les divisions qu'elle a connues sur la question irakienne.

Si une politique étrangère européenne unique est impossible, cela ne signifie pas qu'il faille tourner le dos à toute tentative d'harmonisation

défiend directement la philosophie gaullienne.

Laquelle de ces deux visions l'emportera ? On voit mal la France subordonner totalement sa politique étrangère à une Europe des Vingt-Cinq dans laquelle, par exemple, une majorité des États apparaîtraient en faveur d'une ligne prônée par la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Danemark et la Pologne sur la question irakienne. Et on voit mal comment Fischer, après des promesses électorales explicites de ne pas s'engager dans un conflit en Irak, aurait pu accepter un vote à la majorité en faveur d'une intervention contre Saddam Hussein.

L'épreuve ultime d'une politique étrangère européenne commune consisterait pour Paris et Londres à sacrifier leurs sièges de membres permanents au Conseil de sécurité pour y être remplacés par un représentant unique de l'UE. Cela n'arrivera pas. De même, la France n'acceptera pas de placer ses soldats sous l'autorité de la Cour pénale internationale (CPI), comme le reste de l'Europe, et

d'une politique étrangère européenne unique à laquelle toute l'Europe devrait souscrire, décidée par un vote à la majorité à Bruxelles et mise en œuvre par un ministre des affaires étrangères européen n'est pas envisageable.

Cela dit, tout aussi désastreuse serait une Europe divisée, où vingt-cinq pays conduiraient des politiques étrangères contradictoires ou éclatèrent, selon les sujets, en camps opposés.

Mais si une politique étrangère unique est impossible, cela ne signifie pas qu'il faille tourner le dos à toute tentative d'harmoniser, dans tous les domaines possibles, nos politiques étrangères.

Dans les Balkans, au Proche-Orient, en Iran, dans nos relations avec la Russie et la Chine, sur l'aide au développement ou encore la lutte contre le protectionnisme économique, l'UE peut et doit trouver des positions communes. Ainsi, l'Amérique latine attend de l'Europe un engagement plus fort pour contrebalancer le poids politique et éco-

# La pièce manquante du puzzle européen

par Chris Patten

*Le Monde 21/6/03*

**E**XCEPTIONNELLEMENT nombreux sont les dirigeants européens réunis ce week-end dans la station balnéaire grecque de Chalkidiki. Les dix pays qui adhéreront à l'Union européenne l'année prochaine constitueront des renforts appréciables pour l'équipe européenne.

Toutefois, étant donné que les chefs d'Etat en sont toujours à essayer de mémoriser leurs noms respectifs et que certains de nos concitoyens sont incapables d'énumérer les noms des nouveaux membres – et encore moins de les situer sur une carte, on peut se demander : le moment est-il venu d'envisager d'autres renforts de ce genre ?

Eh bien oui ! La Roumanie, la Bulgarie et la Turquie sont déjà en train de préparer leur adhésion et nous avons reconnu la vocation européenne des cinq pays des Balkans occidentaux : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro.

Leur adhésion déboucherait sur une Union de plus de trente Etats membres... de quoi faire réfléchir ! La prise de décision est déjà assez complexe à quinze autour de la table. Qu'en sera-t-il quand ce nombre aura plus que doublé ?

La perspective peut être décourageante, mais notre politique est la

bonne. De même qu'il a été juste, sur le plan moral, politique et – selon moi – économique, d'accueillir les pays de l'ancien bloc de l'Est dans l'UE, il sera juste d'admettre les pays des Balkans occidentaux lorsqu'ils seront prêts. Sans cela, le puzzle ne sera pas complet.

S'il s'agit d'une réalité géographique, comme le confirme un coup d'œil sur la carte de l'Europe, il en va aussi de la stabilité de notre continent. Nous avons tous en mémoire les images de Sarajevo assiégée, des horreurs de Srebrenica, du nettoyage ethnique et des flots de réfugiés ; autant de tragédies humaines, de destructions et de dévastations. Rien de tout cela ne peut plus et ne doit plus arriver.

La perspective de l'adhésion à l'UE, tout comme elle a contribué à maintenir la stabilité en Europe centrale et orientale après l'effondrement de l'Union soviétique, est devenue un facteur décisif dans cette région des Balkans qui demeure fragile.

Il n'est pas question d'altruisme. Les impératifs moraux mis à part, il est surtout dans l'intérêt de l'Europe de diffuser la stabilité et la sécurité. Si nous tentions d'exclure des peuples qui sont historiquement européens, non seulement nous risquerions de créer un nouveau rideau de fer, mais nous subirions une pression énorme en matière d'immigration clandestine, de criminalité or-

ganisée et de trafics en tous genres.

Aujourd'hui, lorsque je me rends dans les Balkans occidentaux, je suis frappé par les progrès remarquables qui y ont été réalisés au cours des quatre dernières années. L'UE a investi des sommes colossales dans la stabilisation et le développement des Balkans occidentaux. Pour la période 2000-2006, nous avons convenu d'un programme de 4,650 milliards d'euros, dont le montant pourrait être dépassé. En Serbie, après la chute de Milosevic – je suis convaincu que nous avons contribué à la précipiter –, nul n'a été aussi généreux et aussi rapide que l'UE. Nous avons vraiment changé les choses et nous continuons à le faire.

Les Etats membres de l'UE ont confirmé à plusieurs reprises la perspective de l'adhésion des Balkans. Cela ne signifie pas que les Balkans occidentaux pourraient se laisser dériver sans efforts sur le fleuve tranquille qui mènerait à l'UE, à l'image de ces quelques vers de Philip Larkin, que l'on peut ainsi traduire librement :

*... Soudain la dispute cessa :  
Tous avaient ce sentiment,  
Que chaque vie maintenant  
Etait une cocagne extra,  
Un jeu où nul n'est perdant.*

Il ne s'agit malheureusement pas d'un « jeu où nul n'est perdant », au contraire. A Chalkidiki, notre mission est de bien clarifier deux choses : que la perspective de l'adhésion

est réelle, d'une part, mais – et c'est un « mais » de taille – qu'elle ne pourra se concrétiser qu'au prix d'efforts soutenus et de la ferme volonté politique des dirigeants de la région, d'autre part.

La route qui mène à l'Europe est pavée non pas de bonnes intentions, mais de réformes qui aboutissent à des résultats tangibles et passent par des efforts douloureux pour aligner

---

**CHRIS PATTEN** est commissaire européen chargé des relations extérieures.

---

la législation, libéraliser l'économie, améliorer les normes de gouvernance et assimiler les valeurs que sont la démocratie, les droits de l'homme et le respect de l'Etat de droit.

La distance que les Balkans occidentaux doivent encore parcourir sur cette route reste cependant assez longue, même si chaque pays se trouve à une étape différente. A Chalkidiki, nous proposerons de nouveaux partenariats européens pour accroître les efforts considérables que nous déployons déjà pour soutenir les Balkans occidentaux sur cette route qui les mènera au cœur de l'Europe. Ils sont le signe de notre ferme intention et de notre bonne foi. Il reste que l'adhésion à l'Union européenne se mérite.

*(Traduit de l'anglais  
par Pierre-Yves Pellegrin)*

# Le modèle français vu par la presse européenne

Il défie le bon sens avec son refus du compromis et ses privilèges

**TRANSPORTS** bloqués, manifestations à répétition, absence de négociations : une fois de plus, la presse européenne s'interroge sur la spécificité conflictuelle du modèle social français. « *Vue d'ailleurs, la méthode française pour réaliser ses réformes économiques et sociales semble défier le plus simple des bons sens. Vue de France aussi, ironise Le Temps. Jamais, depuis le Front populaire, la France n'a réussi ses grandes réformes sans une crise sociale majeure.* » Pourtant, reconnaît le quotidien genevois, le pays n'a jamais cessé de se transformer. Bref, il n'y aurait aucune raison que « *la France abandonne une méthode qui lui a réussi.* »

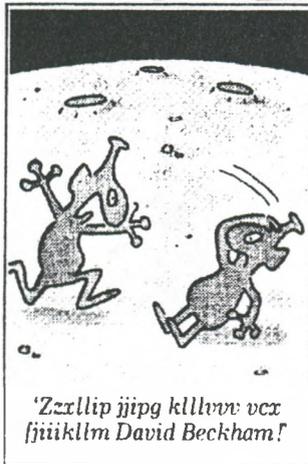
Vu des Pays-Bas, où règne le « *modèle des polders* » basé sur le consensus, le constat est identique. « *L'explication culturelle, c'est que les Français n'ont pas la recherche du compromis inscrite dans leurs gènes comme les Néerlandais, avance De Volkskrant. Alors qu'un Néerlandais considère un compromis comme un signe d'ouverture et de souplesse, un Français l'associe au renoncement de ses principes.* » Résultat, regrette **La Libre Belgique**, « *partis de gauche et syndicats donnent moins dans le progressisme que dans le conservatisme et dans le dogmatisme* », tandis que le gouvernement en a été « *réduit à parier sur le pourrissement de la situation. Belle politique, qui se résume à de la tactique* » !

## CIBLE, LE SECTEUR PUBLIC

En observant les manifestations et leurs revendications, l'hebdomadaire allemand **Die Zeit** relève

que « *l'une des particularités françaises est le fait que les syndicats luttent toujours plus contre l'Etat que contre les patrons* ». Car les journaux européens ne s'y trompent pas, le cœur de la crise actuelle se situe dans le secteur public. « *Les grévistes disent défendre la fonction publique, qu'ils croient, ou prétendent croire, menacée par le même déclin que certains services publics au Royaume-Uni* », analyse **The**

## « THE DAILY TELEGRAPH » (Royaume-Uni)



**C'est foot !** Le transfert de David Beckham de Manchester United au Real Madrid suscite tristesse et stupéfaction chez les supporters anglais.

DESSIN DE MATT

**Independent**, qui estime que, « *par certains côtés, la France de 2003 ressemble au Royaume-Uni de 1977, avant que Margaret Thatcher n'élimine les privilèges corporatistes et, ce faisant, ruine de nombreux services publics* ».

« *Il n'est pas nécessaire que le gouvernement français agisse de la même façon* », ajoute le quotidien londonien. Mais il n'est pas bon pour la France « *que les conducteurs de train travaillent 11 heures par semaine et perçoivent une retraite représentant 75 % de leur salaire à partir de 55 ans, ou que les syndicats enseignants maintiennent une emprise malsaine sur tout le système, depuis le programme de maternelle jusqu'au tarif des cours particuliers* ».

Au-delà du problème des retraites et de l'harmonisation de la durée de cotisation, la remise en question de la place du secteur public dans la société participe de l'adaptation de la France à son environnement, analyse **Die Zeit**. « *Jusqu'à présent, avec une puissance publique centralisée capable d'élaborer des projets comme le TGV, Airbus ou le nucléaire, les Français pensaient vivre dans un univers qui fonctionne, épargné par les tempêtes de libéralisation qui ont soufflé sur les autres économies.* » Mais, avec la baisse de la croissance et la hausse du chômage, « *beaucoup commencent à penser qu'ils ont jusqu'à présent vécu coupés des réalités* ».

## MARSEILLE, L'ANTICIPATALE

Au contraire, rétorque la **Tageszeitung**, « *depuis la chute du mur*

*de Berlin, les gouvernements de gauche comme de droite ne juraient que par la réduction des prestations sociales et la libéralisation économique. Et il semblait effectivement qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement* ». Mais, aujourd'hui, observe le quotidien alternatif berlinois, « *voilà que l'on se met d'un coup à renâcler ferme dans plusieurs pays européens (...)* et, en France, ce sont avant tout les salariés qui s'opposent à un recul en matière sociale et qui poussent les cadres syndicaux ». C'est particulièrement le cas à Marseille, « *devenue l'anticapitale, la ville où tout le monde vient pour caresser le frisson insurrectionnel et porter l'espoir d'un retour au scénario du mouvement de 1995* », constate l'envoyé spécial de **La Stampa** sur la Canebière.

Pour l'instant, « *Jean-Pierre Raffarin semble devoir triompher, et les syndicats français subissent leur plus grande humiliation depuis plus de soixante-dix ans* », note le quotidien conservateur britannique **The Daily Telegraph**. Mais attention, prévient son confrère de la City, le **Financial Times**, « *ces groupes militants - au sein desquels on trouve surtout ceux qui ont soutenu les trois candidats trotskistes qui ont cumulé 11 % des voix lors de l'élection présidentielle - sont très bien organisés et veulent désormais se faire remarquer. Jean-Pierre Raffarin ferait bien de ne pas crier victoire trop tôt, car la rentrée pourrait s'annoncer encore plus éprouvante* ».

Eric Maurice